

L'action unificatrice de la jurisprudence dans l'espace européen

Par **david95**, le **30/10/2018** à **07:38**

Bonjour à tous et d'avance merci pour vos lumières,
Je dois réaliser un dossier de 10 pages sur "**L'action unificatrice de la Jurisprudence dans l'espace européen**" mais je dois vous avouer être assez perdu. Je ne comprends pas les ressorts du sujet et n'ai aucune piste de plan en tête...

Comment comprenez-vous "L'action unificatrice" ? Est-ce tout simplement un devoir sur la construction de l'Europe par le droit ? Si tel était le cas, pourquoi faire un focus sur la jurisprudence quand les juges ne sont ni plus ni moins obligés d'appliquer les directives votées à Bruxelles ?

Si vous avez des ébauches de problématique/plan sur un tel sujet, je suis preneur !

Un grand merci d'avance à vous et partant pour vous rendre la pareille sur d'autres sujets !

Antho